



## En direct avec le DO Grand-Sud-Est

Séance du 28 au 29 juin 2023

Principaux points à l'ordre du jour

« Bilan social 2022 »

« Emploi et Compétences 2022 »

« Astreintes Technicien RS UI AuRA »

« Astreintes DIOCE et EVT UI PRM »

« Immobilier Clermont-Ferrand et Lyon 2024 »

### Vos représentants CGT

Philippe Mudry	(73)
Patricia Desvignes	(69)
Natali Viguier	(84)
Olivier Michaud	(42)
Patrick Duret	(69)
David Bonnet	(42)
Christelle Ronget	(03)
Dominique Ducros	(07)
Philippe Besse	(42)
Franck Inglese	(83)

### « Emplois, salaires, conditions de travail, protection sociale, tout est lié »

D'années en années, la destruction des emplois génèrent des conditions de travail dégradées et augmentent la charge de travail dans tous les secteurs.

Seule réponse du ministre du travail, la création de

France Travail, guichet unique qui rassemble les services de l'Etat, Pôle emploi, les missions locales et les CAF entre autres.

Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une refonte du marché du travail, devenant une machine à radier avec le plein-emploi à marche forcée, qui va fragiliser encore plus les plus précaires.

C'est un grave danger pour la protection sociale et les droits des travailleurs, à l'instar du système allemand qui conditionne des aides sociales à l'acceptation des sous-emplois, avec comme résultat des millions de travailleurs pauvres!



Chez Orange, on connaît cette musique...  
Le bilan social 2022 affiche une nouvelle fois la suppression volumineuse d'emplois.

**Chute drastique des effectifs avec 8% d'emplois en moins**, une baisse très significative du nombre d'alternants, une augmentation de près de 30 % du nombre de CDD et un recours à l'intérim qui a explosé, 62 % de plus qu'en 2021.

Quant aux démissions, même constat affligeant.

**Des réorganisations qui s'enchaînent, une perte de sens au travail et un manque de reconnaissance en sont sans aucun doute la cause.**

Concernant les alternants, la direction évoque des difficultés pour recruter en 2022 car, notamment en AD, des offres n'ont pas été pourvues. Un comble !

A croire que projet « Libellule » lui aurait échappé...

**L'écart entre ceux qui gagnent le moins et ceux qui gagnent le plus continue de se creuser.**

Seul le niveau G a eu en moyenne le maintien de sa rémunération par rapport à l'inflation.

Et le nouveau projet stratégique « Lead the future » ne va pas améliorer la situation pour les salariés, ni pour les clients.

Cela ne gêne pourtant pas Christel Heydemann, interpellée sur ce point par une délégation CGT, d'affirmer que le client et la qualité de service sont ses priorités !

**Il y a les paroles, données ici et là, mais la réalité est toute autre.**

### « L'Histoire, enfin ! »

Orphelin du génocide arménien, ouvrier et poète, *Missak Manouchian* avait traversé la Méditerranée en clandestin, pour débarquer à Marseille sans papiers, sans asile, sans ressources.

Arménien, apatride, communiste, antinazi, il a entretenu, avec son épouse et des milliers d'autres résistants communistes étrangers, la flamme des principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Il est mort fusillé le 21 février 1944 au Mont-Valérien.

**Mélinée et Missak Manouchian entreront l'an prochain au Panthéon.**

**Il était temps, la CGT s'en félicite.**



### « La différence de classe n'existe plus ?.. »

Dans la nuit du 13 au 14 juin, une embarcation, d'à peine 30 mètres transportant 750 exilés tentant de rallier l'Europe, a fait naufrage au large de la Grèce.

**Seulement 104 passagers ont survécu, mais des centaines d'autres sont portées disparues, parmi lesquelles des femmes et des enfants,** alors que l'embarcation avait été repérée et que les garde-côtes grecs étaient sur les lieux.

Pour toutes les populations fuyant la misère, les États font le minimum.



En revanche, au beau milieu de l'Atlantique nord, à 700 km de toutes côtes, des moyens importants, dont un navire français, ont été mobilisés pour tenter de sauver cinq fortunés qui ont payé 250 000 dollars chacun pour aller voir en sous-marin l'épave du Titanic.

**Comme à l'époque du Titanic, les voyageurs sont traités selon leur portefeuille et leur classe. Révoltant !**

### « Perspective Emploi Compétence : la ligne de fuite...en avant ! »

Si la Direction y voit une réussite, pour la CGT, la gestion des emplois et des compétences est catastrophique...

9,1% des ETP représentant 533 ETP sont sortis des effectifs en 1 an, la DO a atteint et même dépassé ses objectifs en ayant créé des situations de sous effectifs dans les services.

Derrière les chiffres, tableaux et pourcentages, la réalité est évidemment simple : réduction de la masse salariale en appliquant 1 remplaçant pour 7 départs, bradage jusqu'à 100%

des activités à la sous-traitance y compris sur marché entreprise, déni sur les causes des départs de salariés en TPS, salariés fuyant cette entreprise qui les broie...

La CGT a demandé un bilan pour chaque département pour avoir une vision terrain bien plus réelle: effectif social, effectif actif, détail des catégories d'emplois (fonctionnaires, Contractuels, alternance, CDD...), TPS et TL, et par activité.

Les élus CGT ont réaffirmé que la DO GSE avait une responsabilité dans l'aménagement des

territoires et notamment en matière d'emploi.

Quand les responsables fragilisent sans scrupule les services en les vidant de ses effectifs et de ses compétences, on ne peut qu'être indignés.



### « Bilan Social 2022 : un air de déjà vu... »

6555 salariés en moyenne sur l'année 2022, avec une baisse de l'effectif social de -8,1% (-3,5% cadre et -10,5% non cadre), 84 recrutements pour 700 départs, une très légère baisse de l'âge moyen (47,9 ans), une baisse plus marquée sur le télétravail occasionnel (-16,9% vs 2021) avec la fin des mesures liées au Covid, 36% des cdi actifs en télétravail régulier, un



écart continuant de se creuser entre ceux qui gagnent le moins et ceux qui gagnent le plus, baisse du % de la masse salariale en termes de formation, baisse de la subvention versée au CSE...

**Tant que le personnel ne prendra pas ses affaires en main, les années risquent de passer et de repasser...**



**« Astreintes à l’UI AuRA : seule l’entreprise y gagne ! »**

Ce projet cumule de nombreuses tares, imperfections ou vices : dégradation des conditions de travail, pertes financières et augmentation des périmètres.

Les **suppressions successives d’effectifs** chez les techniciens avec un traitement croissant des interventions de la sous-traitance apparaissent comme **l’unique motivation** de ce nocif projet pour les salariés et les usagers.

Lors de la précédente séance de CSE, les élus ont demandé l’ouverture de négociations avec les Délégués Syndicaux pour



tenter de trouver un accord sur un accompagnement financier pour les techniciens fortement impactés.

Les DS, dans leur rôle de négociateurs, ont de leur côté interpellé la direction de l’UI AuRA.

Cette problématique a été embarquée dans le cadre des négociations nationales.

Mais à ce jour, la DG n’a ni validé la prise en compte du point particulier de la perte de pouvoir d’achat liée à la perte du nombre de tour d’astreinte, ni apporté le cas échéant une réponse favorable !

**Emettre un avis sans savoir si des négociations auront lieu en local au cas où les négociations nationales échoueraient reste une épée de Damoclès pour les élus CSE de la DOGSE.**

**Pour ces raisons, les élus CGT ont émis un avis défavorable.**

**« Astreintes DIOCE et EVT UI PRM : effectif en berne, astreinte au rabais... »**

En regroupant deux astreintes du domaine **Intégration Complexe** en une seule sur les trois départements Drôme Ardèche et Vaucluse, les temps de trajet en intervention seront inévitablement rallongés, et la durée du temps de travail effectif

quotidien (10h) risquera trop souvent de ne pas être respectée (art. L 3121-1 du Code du Travail). La CGT invite les techniciens à utiliser leur droit de retrait en fonction des risques qu’ils évalueront.

Pour les techniciens de **l’EnVironnement Technique**, c’est carrément la suppression de l’astreinte qui devient la « solution » de l’UI PRM face à la **baisse d’effectif que l’entreprise organise elle-même !**

L’UPR (ou ce qu’elle deviendra) assumerait les astreintes à la place de L’UI, en ayant recours à la sous-traitance !

Pour la CGT, la solution passe par la ré-internalisation des activités EVT !



Ni caprice ni utopie, mais c’est bien la clé pour conserver l’activité (et donc les compensations financières), stopper l’hémorragie des suppressions de postes et au

contraire élargir le nombre d’emplois.

Par ailleurs, dans le cadre du projet ARI, le département IOCE intègre l’entité nationale DTSI.

Il est donc surprenant que les élus du CSE DOGSE aient eu à se prononcer sur ce projet.

**Pour les mêmes raisons qu’à l’UI AuRA, les élus ont voté contre ce projet.**

### « Immobilier Clermont-Ferrand : à qui profite réellement des opérations ? »

Déménagement prévu en plusieurs phases, du site *Lavoisier* vers *Delille*, puis libération du site des *Bughes* et transfert vers *Lavoisier*, puis de *Delille* vers *Lavoisier*, puis de *Lavoisier* vers le site des équipes techniques de *La Parlette*...

Malgré l'affichage de conditions de travail légèrement améliorées, **le but inavoué** mais limpide, à l'instar de tous les dossiers SDIT, est de **faire des économies** de m<sup>2</sup> qui profiteront bien entendu encore une fois aux actionnaires et non aux salariés et à leur rémunération.

C'est la raison pour laquelle les élus CGT ont émis un avis défavorable.



### « Immobilier Lyon Sky : toujours la traque au m<sup>2</sup> »

La DO reste toujours en recherche d'économie, fidèle et zélée face aux traqueurs de m<sup>2</sup>...

Ses chargées de mission projettent donc de libérer 2 étages de SKY 56, répartir le personnel concerné sur 5 niveaux, et transférer certaines équipes (80 salariés) vers Lyon Lumière dont Orange est propriétaire.

La direction, quant à elle, reste au 13<sup>ème</sup> étage (dernier étage avec terrasse).

Les plans présentés sont difficilement lisibles, aucune données des superficies attribuées mais ce qui est certain, c'est que le confort actuel, lié à des plateaux moins « remplis », ne sera plus le même, notamment pour l'ambiance acoustique.

Et encore une fois, ce projet fait suite à la **politique de l'emploi** chez Orange : **suppressions massives, accroissement de la**

**sous-traitance**, avec pour corollaire des **économies** réalisées sur la location des locaux **qui ne profiteront pas aux salariés... mais aux actionnaires...**

**La CGT invite le personnel à faire valoir ses revendications pour que leurs conditions de travail ne soient pas détériorées !**



Je souhaite :  prendre contact

me syndiquer

**Bulletin à remettre à un syndiqué CGT de votre département ou de votre service**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Age : \_\_\_\_\_ Groupe/grade : \_\_\_\_\_

Ne dites plus...  
MAIS QUE FAIT  
cgt?  
FAITES-LA !